

Département de Savoie  
Commune de Peisey-Nancroix  
SIVOM de Landry Peisey-Nancroix

**ADS**  
LES ARCS / PEISEY-VALLANDRY  
DOMAINE DE MONTAGNE

**PEISEY-VALLANDRY**

**TELECABINE 10 PL. TELEVILLAGE**

Pièce n° m

**AUTORISATION DE DEFRICHEMENT**

Le Maître d'Ouvrage ADS  
Frédéric CHARLOT  
Directeur Général

**ADS**  
Domaine Skiable Les Arcs/Peisey-Vallandry  
Tél. : +33 (0)4 79 04 24 00 / Fax : +33 (0)4 79 04 24 79  
Siège Social : Le Chalet des Villards - ARC 1800  
73700 BOURG SAINT MAURICE - FRANCE  
Société Anonyme au capital de 17 756 460 Euros  
Siren 076 520 528 - RCS Chambéry

Présenté par Arnaud DE LABONNEFON  
Représentant le Maître d'Œuvre DCSA

Meylan, Août 2025

  
**DCSA**  
ingénieur conseil  
43, bd des Alpes - 38240 MEYLAN  
Tél. 04 76 90 74 12 - Télécopie 04 76 90 36 35  
E-mail : [dcsa@dcsa.fr](mailto:dcsa@dcsa.fr)  
S.A.S. au Capital de 120 000 €  
Siret : 071 803 136 00040 - Code APE 7112 B



## PRÉFÈTE DE LA SAVOIE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)

Service Eau, Environnement, Forêt  
Affaire suivie par : Mélanie LAPAUZE  
Fonction : technicienne forestière  
Tél : 04 79 71 73 09  
Mél : melanie.lapauze@savoie.gouv.fr

Chambéry, le 28 août 2025

Monsieur le Directeur Général,

La direction départementale des territoires de la Savoie a reçu, en date du 19 août 2025, votre nouveau dossier de demande d'autorisation de défrichement, pour le remplacement de la télébenne Lonzagne par la télécabine Télévillage.

Une demande de compléments vous a été adressée par courrier du 21 août 2025.

Suite à la réception de ces compléments, votre dossier est considéré comme complet sur le plan formel, au titre du code forestier, à la date du 27 août 2025.

Compte-tenu des éléments du dossier, une reconnaissance sur place de l'état et de la situation des terrains est nécessaire.

Le délai d'instruction est donc de 4 mois, à compter du 27 août 2025.

Ce délai pourra éventuellement être prorogé d'une durée complémentaire de trois mois, notamment si les conditions climatiques rendent la reconnaissance sur place impossible.

Conformément aux spécifications du code de l'environnement, le dossier de demande d'autorisation de défrichement et l'étude d'impact devront faire l'objet d'une mise à disposition du public :

- ✓ soit en intégrant le dossier de demande d'autorisation de défrichement à une enquête publique prévue au titre d'une autre procédure concernant votre projet ;
- ✓ soit par la participation du public par voie électronique prévue à l'article L123-19 du code de l'environnement.

Vous voudrez bien me faire part de la modalité de mise à disposition du public que vous souhaitez retenir.

Monsieur le Directeur Général  
Société ADS  
Chalet des Villards – Arc 1800  
73700 BOURG-SAINT-MAURICE

Direction Départementale des Territoires (DDT)  
L'Adret – 1 rue des Cévennes – BP 1106  
73011 CHAMBERY Cedex  
Tél : 04 79 71 72 59

Site internet : [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

L'avis de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact « Remplacement de la télébenne Lonzagne par la télécabine Télévillage » liée à la demande d'autorisation de défrichement constituera l'une des pièces du dossier devant faire l'objet d'une mise à disposition du public.

En tout état de cause, la décision d'autoriser ou non le défrichement ne pourra intervenir que lorsque la DDT aura analysé le bilan de la mise à disposition du public.

Mon service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la directrice départementale des territoires et par délégation,  
l'adjointe au chef du service environnement, eau, forêts

Virginie COLLOT



**PRÉFÈTE  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
Départementale  
des Territoires (DDT)**

Service Eau Environnement Forêt

Chambéry, le 25 novembre 2025

Affaire suivie par : Thierry FAURE  
Fonction : Technicien forestier  
Tél : 04 79 71 75 32 - 07 88 38 13 80  
Courriel : thierry.faure@savoie.gouv.fr

Monsieur le Directeur Général,

Par courrier du 28 août 2025, la direction départementale des territoires de la Savoie a accusé réception de votre dossier de demande d'autorisation de défrichement, pour le remplacement de la télébenne Lonzagne par la télécabine Télévillage.

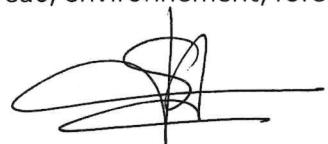
Votre dossier a été considéré comme complet sur le plan formel, au titre du code forestier, à la date du 27 août 2025, et le délai d'instruction porté à 4 mois à compter de cette date.

Afin de permettre la mise à disposition du public du dossier dans le cadre d'une enquête publique portant sur la globalité du projet, le délai d'instruction de votre dossier est prorogé d'une durée complémentaire de trois mois, à savoir jusqu'au 27 mars 2026.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la directrice départementale des territoires  
et par délégation,  
la cheffe du service eau, environnement, forêt

Monsieur le Directeur Général  
Société ADS  
Chalet des Villards – Arc 1800  
73700 BOURG-SAINT-MAURICE



Laurence THIVEL

Département de Savoie  
Commune de Peisey-Nancroix  
SIVOM de Landry Peisey-Nancroix

---

**ADS**  
LES ARCS / PEISEY-VALLANDRY  
DOMAINE DE MONTAGNE

# PEISEY-VALLANDRY

## TELECABINE 10 PL. TELEVILLAGE

Pièce n° n

## PERMIS DE DEMOLIR

Voir PC 27 du permis de construire (pièce k)

Le Maître d'Ouvrage ADS  
Frédéric CHARLOT  
Directeur Général

**ADS**

Domaine Skiable Les Arcs/Peisey-Vallandry  
Tél. : +33 (0)4 79 04 24 00 / Fax : +33 (0)4 79 04 24 79  
Siège Social : Le Chalet des Villards - ARC 1800  
73700 BOURG SAINT MAURICE - FRANCE  
Société Anonyme au capital de 17 756 460 Euros  
Siren 076 520 558 - RCS Chambéry

Présenté par Arnaud DE LABONNEFON  
Représentant le Maître d'Œuvre DCSA

Meylan, Août 2025

  
**DCSA**  
ingénieur conseil  
43, bd des Alpes - 38240 MEYLAN  
Tél. 04 76 90 74 12 - Télécopie 04 76 90 36 35  
E-mail : [dcsa@dcsa.fr](mailto:dcsa@dcsa.fr)  
S.A.S. au Capital de 120 000 €  
Siret : 071 809 150 00040 - Code APE 7112 B